Malentendus

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **3 (1928)**

Heft 5

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-707511

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cours de Jungwehr, à condition a) que les cours soient organisés et menés à exécution par les sections elles-mêmes, b) que le comité central soit informé à temps de l'organisation de ces cours et qu'il ait le droit d'inspection, c) que les décomptes et les rapports soient transmis en double au comité central. »

Peltier (Montreux) expose que la section de Montreux et les sections bernoises sont soumises aux conditions imposées dans leurs cantons par les comités cantonaux pour l'instruction militaire préparatoire avec armes et ne peuvent dès lors organiser des cours spéciaux de Jungwehr. Les cours donnés dans ces cantons ne diffèrent toutefois de ceux de la Jungwehr que par le nom et le travail fourni par les sous-officiers qui y participent est le même.

Marti (Berne) appuie les paroles de son collègue de Montreux. Le rapport annuel, dit-il, montre que l'instruction militaire préparatoire est partagée en deux camps. Tandis qu'en Suisse orientale et en Suisse centrale c'est la Jungwehr qui prédomine, on continue dans le canton de Berne et dans une partie de la Suisse romande à organiser ces cours sous le nom d'instruction militaire préparatoire avec armes. La bonne volonté des sections de sous-officiers intéressées ne saurait être mise en cause, celles-ci étant liées aux conditions générales imposées par les comités cantonaux.

Le président central, s'exprimant au nom du comité central et en sa qualité de directeur central de la Jungwehr, relève que le vœu de la section de Montreux est déjà ancien. Cette section a tenté cette année d'obtenir l'autorisation d'organiser des cours de Jungwehr, mais sa demande a été écartée par le Service de l'Infanterie. La situation est la même dans le canton de Berne. L'équité exige dès lors que l'on fasse droit à la demande collective qui fait l'objet de ce débat.

Kieser (Aarau, ancien dirigeant de la Jungwehr) a eu l'occasion de voir une section vaudoise au travail et a pu ainsi se rendre compte que le programme exécuté était le même que dans la Jungwehr. Il recommande l'acceptation de la proposition.

Celle-ci est admise à l'unanimité.

3. Propositions du Comité central.

a) L'article 8, premier alinéa des « Bases fondamentales pour les Journées suisses de sous-officier » est à compléter comme suit: « Le comité central peut accorder des points de bonification aux sections qui n'ont pu être classées, après avoir entendu les experts et les comités des sections intéressées. »

Weisshaupt, membre du comité central: En formulant cette proposition, le comité central a voulu donner une preuve concrète de son désir d'encourager les sections dans tous les cas où il en voit la possibilité. Il veut ainsi tenir compte des efforts des sections qui, sans qu'il y ait faute de la part de leurs comités, ne parviennent pas à atteindre le chiffre de participation prévu pour les concours.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b) L'art. 28, avant-dernier alinéa des statuts centraux est à compléter comme suit: « Si ces sections veulent participer aux concours pendant cette même année, elles doivent verser la moitié des contributions annuelles et la totalité des primes d'assurance. » (à suivre).

Malentendus.

A plusieurs reprises nous avons reçu de sections romandes des articles ou des communiqués le samedi soir qui précède la parution du numéro du Soldat Suisse.

On a cru alors être en ordre avec l'avis paru presque régulièrement dans notre organe et qui prescrit que toutes les communications concernent la rédaction suisse-française doivent parvenir au plus tard le samedi en effet avant l'impression! Entendons-nous!

A ce moment les manuscrits doivent être à Zurich! Si on les envoie à Genève il faut les réexpédier de suite et notre éditeur ne les reçoit que le lundi; c'est trop tard! Pour imprimer un journal, c'est très compliqué et très long!

Nos amis nous croiront (nous parlons pour ceux qui ne sont pas au courant de la partie, et c'est la majorité!) quand on leur dira que plusieurs jours sont nécessaires pour mener à chef notre travail! Surtout quand il faut s'occuper des illustrations!

Notre journal ne ressemble pas à un quotidien ou tout est organisé pour une pacution régulière de chaque matin ou de chaque soir. Que les sections romandes et leurs dévoués correspondants prennent bonne note de cet avis pour éviter à l'avenir tous malentendus. Qu'ils envoient assez tôt leur copie au rédacteur français pour que celui-ci ait le temps matériel nécessaire de l'expédier à l'imprimerie pour le samedi.

Si les envois parviennent le jeudi à Genève, par exemple, les sections peuvent être assurées que leurs communiqués passeront dans le numéro suivant.

Nous avons dû souvent refuser de la copie pour « arrivée tardive ». Les expéditeurs voudront bien ne s'en point formaliser! Ils comprendront notre embarras! Ce matin encore nous avons reçu en retour un article de Zurich. La prose de nos camarades de Nyon est restée en souffrance pour la raison suivante:

Notre ami, le président de cette section a envoyé directement à la rédaction de Zurich un communiqué concernant les concours de skis à St-Cergues, du 12 février. La lettre, partie de Beguins le 4 février n'est arrivée que le 6 à l'imprimerie. C'était trop tard pour notre dernier numéro, et on m'a renvoyé à Genève le tout. Or comme notre prochain tirage est pour le 16, ce sera trop tard cette fois pour annoncer les courses! Alors! !

En envoyant vos notes, faites un petit calcul, chers amis des sections, et voyez vous-mêmes si elles peuvent passer à temps dans notre organe. Car il ne faudrait pas croire qu'on oublie ceux-ci pour favoriser ceux-là! Jci nous songeons encore au camarade de la Chaux-de-Fonds qui récemment nous expédiar par lettre-exprésse un petit communiqué le samedi soir.Hélas! Cu fut de nouveau trop tard en dépit de la surtaxe payée!

Faites donc tous un sérieux effort et que vos envois parviennent à Genève à la rédaction romande le jeudi soir au plus tard de la semaine qui précède la parution du journal. Merci d'avance. D.

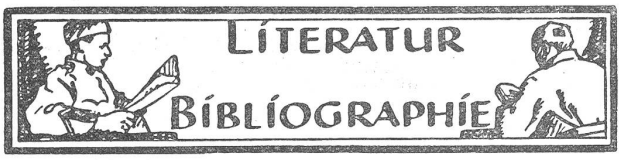

Soeben erschien die inhaltsreiche Februarnummer der **Schweiz. Aero-Revue,** A.-G. Aero-Revue, Zürich. Der Chef des Eidg. Luftamtes, Direktor Isler, entwirft ein « Entwicklungsprogramm » und spricht sich darin für die möglichste Konzentration aller Kräfte auf die Förderung der bestehenden Hauptlinien aus. Anschliessend folgen die interessanten kritischen Auslassungen von Röder über die « Wirtschaftlichkeit des Luftverkehrs », wobei besonders deutsche Verhältnisse beleuchtet werden. Aus dem fernen Südamerika sendet uns Oberlt. Vacano seine spannenden Erlebnisse als Militärflieger über den weglosen und zerklüfteten Landstrichen Boliviens. Endlich berichtet Dr. Dietschi, Basel, über eine prächtig verlaufene Ballonfahrt der « Helvetia ».

Unter den Illustrationen ragt besonders das viermotorige Grossflugboot Dornier-Superwal hervor, das in zwei Stunden von Friedrichshafen aus Genua erreichte und das in den Dienst der Linie Genua-Rom-Neapel-Palermo gestellt werden wird.

Jahresberichte 1927. — Rapports annuels.

14. Februar 53. Delémont avec liste des membres
15. » 54. Bremgarten mit Mitglieder-Verzeichnis
55. Fricktal mit Mitglieder-Verzeichnis
56. Suhrental mit Mitglieder-Verzeichnis
57. Aargauischer Verband
19. » 58. Groupement Neuchâtelois
24. » Zürich, U.-O.-V., mit Mitglieder-Verzeichnis

Der Zentralausschuss.